

Communiqué de presse

Jeudi 8 novembre 2018

Pollution aux hydrocarbures sur les plages de Camargue

Depuis le week-end dernier le littoral du Parc naturel régional de Camargue est touché par la pollution aux hydrocarbures issue de la collision entre deux navires au large de la Corse le 7 octobre dernier.

Après le Parc national des Calanques, c'est au tour de l'espace protégé Camarguais d'être concerné par cette pollution transportée par les courants marins et les effets des coups de mer de secteur Sud et Sud-Est.

Après la plage de Piémanson, ce sont depuis hier les plages au droit des sites du Conservatoire du Littoral dans le secteur de Sainte Anne et du phare de Beauduc qui sont touchées, ainsi que certaines plages au droit du village des Saintes-Maries-de-la-Mer.

Il est probable que d'autres secteurs soient concernés mais les conditions météorologiques actuelles ne permettent pas d'y accéder.

Le Parc naturel régional de Camargue est très préoccupé par cette pollution.

Le littoral sableux de Camargue est un des plus sauvages de Méditerranée et de nombreux espaces de grande valeur écologique y sont présents.

C'est pourquoi, le Parc se mobilise aux côtés des communes de la communauté de l'agglomération et des services de l'Etat concernés. L'équipe du Parc est sur le terrain tous les jours depuis lundi pour assurer une veille, elle participera dans la mesure de ses moyens aux opérations de dépollution indispensable qu'il faudra réaliser une fois que la situation météorologique aura évolué.

Contacts presse :

Régis VIANET, directeur

Tél. 04 90 97 10 40 - Mail : r.vianet@parc-camargue.fr

Gaël HEMERY, responsable du pôle « espaces naturels »

Tél. 04 90 97 10 40 - Mail : g.hemery@parc-camargue.fr